TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS

Expression orale – 15 minutes

L'épreuve d'expression orale rassemble 2 sections (3 exercices) :

SECTION A	SECTION B
Durée de l'entretien : **5 minutes**	Durée de l'entretien: **10 minutes**
Jeu de rôle - situation **formelle**	Jeu de rôle - situation **amicale**
Objectifs - Obtenir des renseignements, recueillir des informations.	**Objectifs** - Présenter le contenu d'un document en utilisant ses propres mots. - Convaincre, exposer votre point de vue et argumenter sur le sujet évoqué.
Déroulement - Vous découvrez le sujet - Vous avez une minute pour prendre connaissance du sujet - Vous interagissez pendant 5 minutes	**Déroulement** - Vous découvrez le sujet - Vous avez une minute pour prendre connaissance du sujet - Vous interagissez pendant 10 minutes
Format des documents-supports : documents de la vie quotidienne (annonces, publicités, tableaux, sondages, etc.)	

Les examinateurs vous évalueront sur :

- vos capacités à communiquer (adéquation de votre discours au sujet proposé, pertinence de vos informations, qualité du dialogue avec vos examinateurs…),
- des critères linguistiques (grammaire, vocabulaire, prononciation).

©CCI Paris Ile-de-France – Direction de l'Enseignement, 2013
« Toute reproduction, partielle ou totale, sans l'autorisation de la CCI Paris Ile-de-France, est interdite. »

Section A

Vous voulez organiser une soirée pour l'anniversaire d'un(e) ami(e). Vous avez lu l'annonce ci-dessous dans un magazine et vous êtes très intéressé(e). Vous téléphonez pour avoir plus d'informations.

- Posez une dizaine de questions.

L'examinateur joue le rôle du responsable.

Section B

Vous recevez cette publicité chez vous. Vous en parlez à un(e) ami(e).

- Présentez-lui le contenu de ce document.
- Essayez de le (la) convaincre de faire attention au tri de ses déchets.

L'examinateur joue le rôle de votre ami(e).

Aujourd'hui, chaque Français produit en moyenne un kilogramme de déchets par jour, et une famille de trois personnes plus d'une tonne par an. Or, seulement 6% des déchets sont triés, 29% incinérés et près de 60% partent encore en décharge.

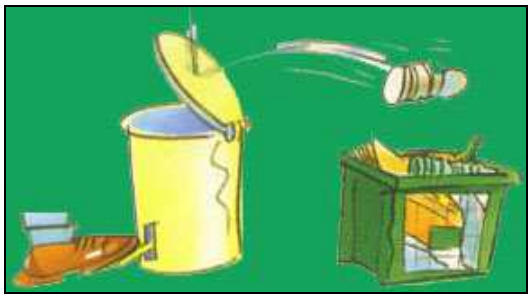

Pourquoi recycler ce qu'il y a dans nos poubelles ?

- Pour éviter les nuisances (odeur, pollution…).
- Pour conserver nos ressources de matières premières (recyclage du papier, réutilisation du verre...).
- Pour produire de l'énergie (incinération des ordures ménagères).
- Pour créer des emplois.

©CCI Paris Ile-de-France – Direction de l'Enseignement, 2013
« Toute reproduction, partielle ou totale, sans l'autorisation de la CCI Paris Ile-de-France, est interdite. »